



# Guide d'utilisation du site coopération métropolitaine

# Un site internet dédié aux professionnels communaux

Le site est conçu comme un outil permettant de faciliter et fluidifier les échanges entre les communes et la Métropole.

Ainsi, vous retrouverez l'ensemble de vos contacts métropolitains de proximité, des ressources documentaires et actualités, et vous découvrirez l'offre de services mise à votre disposition.

Vous pourrez également vous tenir informés des rendez-vous qui vous sont proposés (conférences des DGS, réseaux professionnels, groupes de travail), et vous inscrire aux différentes actions programmées tout au long de l'année.

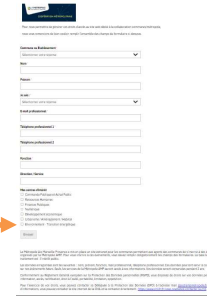
**COMMENT ACCÉDER  
AU SITE ?**



# Comment accéder au site ?

## 1) Je me connecte pour la première fois

Je remplis le formulaire que j'ai reçu par mail et je clique sur Envoyer



Identifiant : [XXX@ampmetropole.fr](mailto:XXX@ampmetropole.fr)

Une fois ma demande traitée, je reçois un mail. Je clique sur le lien. Attention, je vérifie que le mail ne se trouve pas dans mes courriers indésirables

Pour configurer votre mot de passe, rendez-vous à l'adresse suivante :

<https://cooperation.ampmetropole.fr/wp-login.php?action=rp&key=kMtyDKa44adTdjlsIRnh&login=XXX%40ampmetropole.fr>

<https://cooperation.ampmetropole.fr/wp-login.php>

Je remplace le mot de passe existant par mon mot de passe et je clique sur Enregistrer mon mot de passe



Je suis redirigé vers le site Coopération métropolitaine, je peux commencer ma navigation

## 2) Pour mes prochaines connexions

Je me rends sur le site à l'adresse suivante : <https://cooperation.ampmetropole.fr>

Je saisis mon identifiant et mon mot de passe puis je clique sur Connexion



# Comment accéder au site (suite) ?

## 3) Je me suis déjà connecté mais j'ai perdu mon mot de passe

Je clique sur mot de passe oublié



The screenshot shows the login page of the Aix-Marseille Provence website. The 'Mot de passe oublié ?' link is highlighted with an orange arrow pointing to it from the text on the left.

Je saisis mon identifiant (mon e-mail professionnel) puis je clique sur Envoyer



The screenshot shows the 'Réinitialisation du mot de passe' page. The 'Mot de passe' field is filled with 'XXXXXXXXXX' and the 'Envoyer' button is highlighted with an orange arrow pointing to it from the text on the left.

Je clique sur le lien que j'ai reçu par mail

Bonjour,  
Une demande de réinitialisation de votre mot de passe a été réalisée sur le site Coopération métropolitaine.  
Si vous êtes l'auteur de cette demande, veuillez cliquer sur ce lien pour changer votre mot de passe :  
[https://cooperation.ampmetropole.fr/reset-mdp/?action=wpforms\\_rp&key=sudtChBCcaAggQ1plswP&login=clement.sandrine13140%40gmail.com](https://cooperation.ampmetropole.fr/reset-mdp/?action=wpforms_rp&key=sudtChBCcaAggQ1plswP&login=clement.sandrine13140%40gmail.com)  
Dans le cas contraire, vous pouvez ignorer ce courriel : aucune modification ne sera effectuée.

Je saisis un nouveau mot de passe puis je clique sur Envoyer



The screenshot shows the 'Réinitialisation du mot de passe' page. The 'Mot de passe' field is filled with 'XXXXXXXXXX' and the 'Envoyer' button is highlighted with an orange arrow pointing to it from the text on the left.

Je saisis mon identifiant et mon mot de passe puis je clique sur Connexion



The screenshot shows the login page of the Aix-Marseille Provence website. The 'Connexion' button is highlighted with an orange arrow pointing to it from the text on the left.

# PRÉSENTATION DE LA PAGE ACCUEIL





## PAGE D'ACCUEIL DU SITE

Cette page vous permettra de découvrir l'ambition métropolitaine liée aux enjeux de coopération.

Vous trouverez également sur cette page :

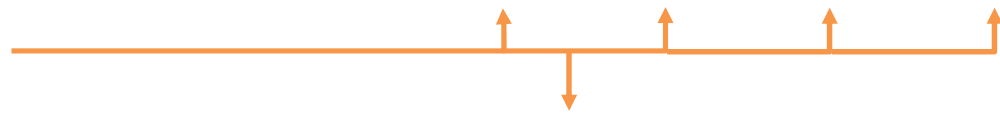
- Un calendrier recensant l'ensemble des actions de notre Direction ainsi que les événements métropolitains en lien avec les communes
- Un fil d'actualités
- La possibilité de nous adresser une demande au moyen d'un formulaire dédié

# Que puis-je faire depuis la page Accueil ?

Je peux effectuer une recherche par mots clés (option accessible depuis n'importe quelle page du site)



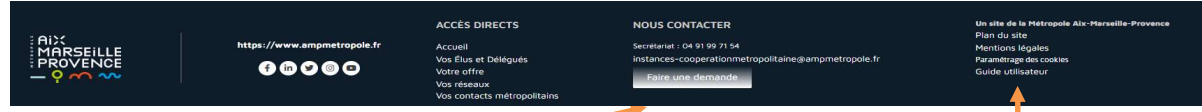
Je peux me déplacer de page en page (option accessible depuis n'importe quelle page du site)



Au-delà des informations disponibles dans le présent site vous avez la possibilité de nous adresser une demande spécifique.

Faire une demande

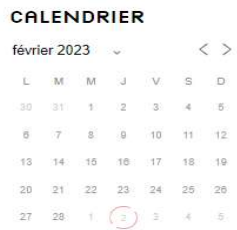
Je peux réaliser une demande auprès de la Direction Coopération métropolitaine qui assurera le lien avec les Directions supports si nécessaire (option accessible depuis n'importe quelle page du site)



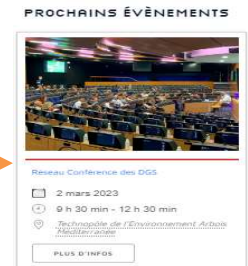
Je peux consulter le Guide utilisateur



Je peux consulter les actualités



Je peux consulter l'ensemble des événements par le calendrier ou via les 3 prochains événements, connaître mon interlocuteur privilégié, m'inscrire...





# PRÉSENTATION DE LA PAGE VOS ÉLUS ET DÉLÉGUÉS





**LA PRÉSIDENTE**



**MARTINE VASSAL**

Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence depuis septembre 2018, Martine Vassal a été élue à la tête de la deuxième métropole de France en juillet 2020.

Diplômée de l'École supérieure de commerce de Marseille, elle a dirigé pendant plus de 13 ans l'entreprise familiale de textile, avant de s'engager dans la vie politique et de devenir, en 2012, présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône.





Femme de conviction se revendiquant d'une droite pragmatique, ouverte et sociale, Martine Vassal est la première femme à occuper la tête de ces deux exécutifs stratégiques pour conduire le développement et l'aménagement du territoire.

Martine Vassal a fait de l'efficacité la « marque de fabrique » de son action au service de la population ainsi que des acteurs locaux. Elle entend faire d'Aix-Marseille-Provence un territoire attractif et compétitif qui s'impose comme LA Métropole méditerranéenne dont la France a besoin.

**LES VICE-PRÉSIDENTS**

Le président du conseil de la Métropole est assisté de vice-présidents. Ensemble, ils composent, avec les conseillers métropolitains délégués, le bureau du conseil de la Métropole. Le président du conseil de la Métropole peut déléguer aux vice-présidents une partie de ses fonctions.

De même, le conseil de la Métropole peut déléguer une partie de ses attributions au président, aux vice-présidents ou aux membres du bureau dans son ensemble. Chaque vice-président reçoit une mission au travers de la délégation qui lui est attribuée. Les vice-présidents reçoivent l'appui de conseillers métropolitains qui, eux aussi, assurent le pilotage d'une politique publique dans le cadre de leur délégation.

 <b>FRANÇOIS BERNARDINI</b> Vice-président de droit Délégué à la Siderurgie, à la Mécatronique et à l'Aéronautique Maire d'Étampes <input type="button" value="CONTACTER PAR MAIL"/>	 <b>GÉRARD BRAMOULLÉ</b> Vice-président de droit Délégué à la Protection du patrimoine historique Adjoint au maire d'Aix-en-Provence <input type="button" value="CONTACTER PAR MAIL"/>	 <b>GABY CHARROUX</b> Vice-président de droit Délégué à la Filière Cinéma, à l'Industrie créative Maire de Martigues <input type="button" value="CONTACTER PAR MAIL"/>	 <b>ROLAND GIBERTI</b> Vice-président de droit Délégué à l'Eau, à l'Assainissement, au Pêche Maire de Ceyreste <input type="button" value="CONTACTER PAR MAIL"/>
--	--	--	---

 <b>NICOLAS ISNARD</b> Vice-président de droit Délégué à la Formation Professionnelle et CFA (Centre de Formation des Apprentis) Maire de Salon-de-Provence Vice-président du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur <input type="button" value="CONTACTER PAR MAIL"/>	 <b>SERGE PEROTTINO</b> Vice-président de droit Délégué aux relations institutionnelles Maire de Cabrières Conseiller régional Provence-Alpes-Côte d'Azur <input type="button" value="CONTACTER PAR MAIL"/>	 <b>PASCAL MONTECOT</b> 1er vice-président Délégué à la Commande Publique, à l'Aménagement, au SCOT, à la Planification (PLU), au suivi de la Loi n° 90 Maire de Peñiscola <input type="button" value="CONTACTER PAR MAIL"/>	 <b>DANIELLE MILON</b> 2e vice-présidente Déléguée à l'Attractivité du territoire et au Tourisme Maire de Cassis Vice-présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône <input type="button" value="CONTACTER PAR MAIL"/>
--	--	--	--

## PAGE VOS ÉLUS ET DÉLÉGUÉS

Cette page vous permettra de retrouver les Élus et Délégués métropolitains.

Vous pourrez également les contacter par mail en cliquant sur :

« CONTACTER PAR MAIL »

**PRÉSENTATION DE LA PAGE  
VOTRE OFFRE**





## PAGE VOTRE OFFRE

Cette page vous permettra de découvrir l'offre disponible pour les communes (applications informatiques, formations, ateliers, documentation support...)

Vous trouverez également sur cette page un calendrier recensant l'ensemble des événements liés à votre offre

# Que puis-je faire depuis la page Votre Offre ?

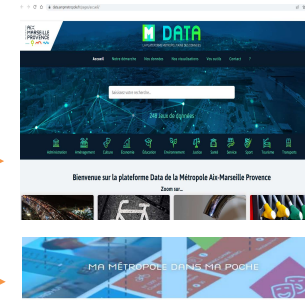
## L'OFFRE D'APPUI AUX COMMUNES



Je peux accéder directement au service

OU

Je peux découvrir les offres et connaître mon contact privilégié et retrouver les documents contractuels (délibérations, conventions...)



## LES FORMATIONS ET ATELIERS



Je peux découvrir les formations et ateliers proposés, m'inscrire, télécharger les documents supports et webinaires des précédentes sessions et connaître mon contact privilégié



## DOCUMENTATION



Je peux trouver des modèles types, des guides, fiches pratiques..., proposés par les Directions métropolitaines



## COMMANDE PUBLIQUE



Je peux consulter l'ensemble des prochains Ateliers et Formations par le calendrier ou via les 3 prochains événements, connaître mon interlocuteur privilégié...

# PRÉSENTATION DE LA PAGE VOS RÉSEAUX

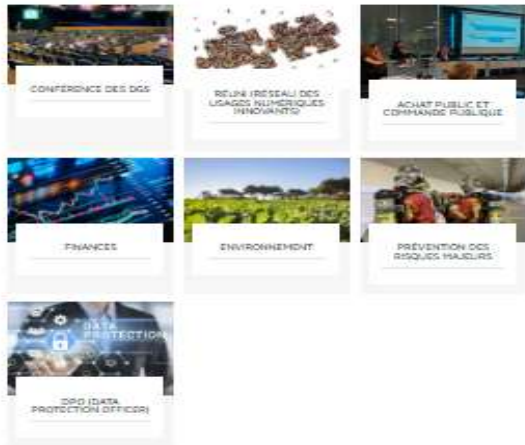




Les réseaux professionnels ont pour vocation de renforcer les relations avec les communes et de leur apporter du contenu technique. Ces réseaux s'organisent au travers de rencontres dédiées aux collaborateurs communaux par thématique développée au sein de chacun d'entre eux.

Lieu d'échange sur des sujets fédérateurs, les réseaux professionnels permettent aux participants de créer du lien, de collecter des informations précises sur des problématiques communes, de bénéficier d'un débriefing de l'actualité juridique ou de tout sujet nécessitant un focus spécifique, mais ils seront également fait réseaux de témoignages des communes sur leurs bonnes pratiques.

Chaque réunion mobilise une équipe de techniciens métropolitains à l'écoute des communes, chargée de leur faire partager l'expertise développée et les outils associés.



LES RÉSEAUX BIEN TÔT DISPONIBLES



CALENDRIER DES RÉSEAUX

Mois de Mars 2023

1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

3 Mars 2023

9 h 30 min - 12 h 30 min

ACHAT PUBLIC ET COMMANDE PUBLIQUE

3 Mars 2023

13 h 00 min - 16 h 30 min

RESSOURCES HUMAINES

10 Mars 2023

9 h 30 min - 12 h 30 min

FINANCES

PAGE VOS RÉSEAUX

Cette page vous permettra de découvrir et suivre l'activité des réseaux.

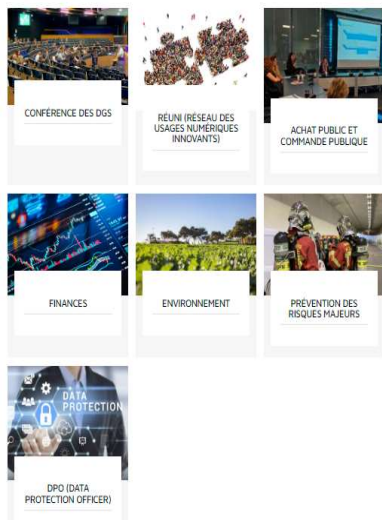
Vous trouverez également sur cette page un calendrier recensant l'ensemble des événements liés aux réseaux.

# Que puis-je faire depuis la page Vos Réseaux ?

Les réseaux professionnels ont pour vocation de renforcer les relations avec les communes et de leur apporter du contenu technique. Ces réseaux s'organisent au travers de rencontres destinées aux collaborateurs concernés par la thématique développée au sein de chacun d'entre eux.

Lieux d'échanges sur des sujets fédérateurs, les réseaux professionnels permettront aux participants de créer du lien, de collecter des informations précises sur des procédures à mettre en œuvre, de bénéficier d'un décryptage de l'actualité juridique ou de tout sujet nécessitant un focus spécifique, mais ils seront également facilitateurs de témoignages des communes sur leurs bonnes pratiques.

Chaque réunion mobilisera une équipe de techniciens métropolitains à l'écoute des communes, désireuse de leur faire partager l'expertise développée et les outils associés.



Je peux accéder à chaque réseau où se trouvent :

Votre contact privilégié

Vos prochains rendez-vous

Les documents de présentation des précédentes rencontres



Le réseau Achat public et Commande publique s'adresse à toute personne praticienne de l'achat public et de la commande publique, mais également à tout agent intéressé par ces thématiques, quelle que soit sa direction de rattachement. La participation n'est donc pas limitée à un seul agent par commune, tout collaborateur ayant un intérêt pour le sujet est le bienvenu.

LES PROCHAINES RENCONTRES

APCP - 28 mars 2023

NOS PRÉCÉDENTES RENCONTRES

15/11/2022

VOTRE CONTACT EXPERT

**Emmanuelle FIGUIERE**

Chargée d'animation des réseaux professionnels  
Direction Coopération métropolitaine

Tél : 06 32 87 51 87

Mail : [emmanuelle.figuiere@ampmetropole.fr](mailto:emmanuelle.figuiere@ampmetropole.fr)



Je peux consulter l'ensemble des prochains rendez-vous réseaux par le calendrier ou via les 3 prochains événements, connaître mon interlocuteur privilégié, m'inscrire...



**PRÉSENTATION DE LA PAGE  
VOS CONTACTS METROPOLITAINS**





### Annuaire des référents de proximité

Rechercher par mot clé (facultatif)

1509 résultat(s)

Commune

Domaine de compétence

Champ d'activité

Supprimer les filtres

Télécharger les données en CSV

Télécharger les données en XLSX



## PAGE VOS CONTACTS METROPOLITAINS

Cette page vous permettra d'identifier vos référents thématiques de proximité.

Vous pourrez ainsi :

- Filtrer par commune puis domaine de compétence puis d'activité
- Rechercher par mot(s) clé
- Sélectionner votre commune directement par la carte interactive
- Télécharger vos contacts au format CSV ou Excel

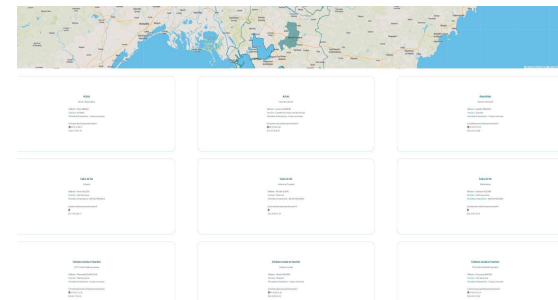
# Que puis-je faire depuis la page Vos Contacts Métropolitains ?

## 1) Je souhaite connaître tous les référents de ma commune

Je peux sélectionner ma commune à l'aide du filtre pour connaître l'ensemble de mes référents



Mes résultats s'affichent sous la carte, je peux les télécharger si besoin



Avant chaque nouvelle recherche, je fais attention à bien supprimer mes filtres

A l'aide du bouton si j'ai utilisé le menu déroulant

En cliquant sur la croix si j'ai saisi manuellement



Je clique directement sur ma commune. Mes résultats s'affichent, je n'ai plus qu'à faire dérouler à l'aide des flèches



## Que puis-je faire depuis la page Vos Contacts Métropolitains (suite) ?

### 2) J'ai trop de référents, je souhaite cibler ma recherche

Je peux sélectionner ma commune à l'aide du filtre pour connaître l'ensemble de mes référents



Puis je sélectionne mon domaine de compétences



Puis je sélectionne mon champ d'activités



Avant chaque nouvelle recherche, je fais attention à bien supprimer mes filtres

A l'aide du bouton si j'ai utilisé le menu déroulant

Supprimer les filtres

En cliquant sur la croix si j'ai saisi manuellement



### 3) Je veux contacter un référent mais je ne me rappelle que de son prénom

Je peux utiliser la recherche par mots clés



Mes résultats s'affichent sous la carte, je peux les télécharger si besoin



Avant chaque nouvelle recherche, je fais attention à bien supprimer les mots clé saisis en cliquant sur la croix



Vous connaissez désormais les différentes fonctionnalités du site.  
Vous pouvez dès à présent y accéder et profiter  
des services mis à votre disposition.

**Pour tout problème d'accès ou d'utilisation du site,  
n'hésitez à nous contacter :**

[instances-cooperationmetropolitaine@ampmetropole.fr](mailto:instances-cooperationmetropolitaine@ampmetropole.fr)

**Nous vous souhaitons une  
bonne navigation !**